



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



INFORMATION DES FAMILLES Service Sanitaire

Diffusion possible :

- via l'ENT des établissements du 2nd degré
- par courrier du chef d'établissement/directeur d'école

Madame, Monsieur,

L'établissement/école de votre enfant accueillera dans les établissements scolaires dès la rentrée des vacances de Toussaint 2018 des étudiants en santé (médecine, infirmier, pharmacie, odontologie, maïeutique, kinésithérapie) en service sanitaire.

Le service sanitaire s'intègre dans la formation des étudiants et consiste en un stage en établissement/école. Les 6 étudiants accueillis conduiront en présence d'un personnel de l'établissement/école des actions de prévention à destination des élèves sur différentes thématiques telles que l'alimentation, la santé mentale, l'hygiène bucco-dentaire, la santé sexuelle et la contraception, la prévention des addictions, les gestes qui sauvent etc...

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant bénéficie de ces actions de prévention qui se dérouleront le vendredi, je vous invite à en informer l'établissement/l'école par écrit (mot dans le carnet de liaison, courrier ou mél).

Vous serez tenu informé des actions conduites et des thématiques retenues.

M / Mme....., référent(e) de l'action est à votre disposition pour vous apporter toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin.